

FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

Agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative

Ligue Midi-Pyrénées

Comité Départemental de la Haute-Garonne



COMPTE RENDU DU

67^{ème} Congrès Départemental

DIMANCHE 18 DECEMBRE 2016 - LAUNAGUET

En présence de

- 390 Congressistes
- 209 Sociétés affiliées au CD 31
- Mme Marie-Claude FARCY, Conseillère Départementale
- Mr Michel ROUGE, Maire de Launaguet
- Mr Thierry MORENO, Adjoint au Maire, Délégué aux Sports de Launaguet
- Mr Alain CANTARUTTI, Président de la F.F.P.J.P.
- Mr Alain GARCES, Président de la Ligue Midi-Pyrénées
- Mr Yvon LAURENS, Président d'Honneur du CD 31
- Mr Laurent ROUGIER, Président du CD 82, Membre de la F.F.P.J.
- Mr Jean-Claude DUBOIS, Membre de la F.F.P.J.P.
- Mr Paul FILBET, Président du CD 65,
- Mr Michel LE BOT, Président du CD 31,
- Mr Eric BRU, Président du Club de Launaguet,
- Mmes et Mrs les Présidents et Dirigeants de Clubs,
- Mmes et Mrs les Membres du CD 31



❖ **Intervention de M. Eric BRU, Président du Club de Launaguet**

Eric BRU, Président du Club de Launaguet souhaite la bienvenue à l'ensemble des congressistes et remercie Michel LE BOT pour la confiance qu'il lui a témoigné en acceptant la candidature de son club pour l'organisation de cette manifestation ainsi que la Mairie de Launaguet pour son soutien inconditionnel.

Il remercie tous les bénévoles du Club qui, sur le terrain, ont assuré le succès de ce rendez-vous et souhaite à tous les congressistes de bons travaux.

❖ **Intervention de M. Thierry MORENO, Maire-adjoint, Délégué aux Sports**

Thierry MORENO exprime sa joie et sa fierté d'accueillir sur sa Commune les présidents des Clubs de la Haute-Garonne ainsi que toutes les forces vives, départementale, régionale et fédérale de Pétanque et Jeu Provençal pour la tenue de leurs travaux annuels. Un honneur qui met en valeur l'investissement de l'US Pétanque dans la vie associative de la commune mais aussi l'excellence de ses résultats sportifs.

Il remercie également, Monsieur Michel LE BOT d'avoir choisi Launaguet pour la tenue de ce Congrès Départemental ainsi que le Club de Launaguet pour son dynamisme.

❖ **Allocution de M. Michel LE BOT, Président du CD 31**



Je remercie Monsieur le Maire et son Adjoint chargé des Sports, la municipalité de Launaguet et ses services qui ont permis l'organisation de notre Congrès dans cette salle.

Je remercie également, les responsables du Secteur des 4 Vallées ainsi que le club de Launaguet, son Président et tous les bénévoles qui ont tout mis en œuvre afin que nos travaux se déroulent dans de bonnes conditions.

Merci également au Conseil Départemental, car c'est une collectivité qui répond à toutes nos sollicitations et soutient les clubs de pétanque en Haute-Garonne tant au niveau de leur fonctionnement que de l'amélioration de leurs infrastructures. Merci au Conseil Régional qui soutient les organisateurs de compétitions ainsi que le sport de Haut Niveau.

L'année 2016 ne nous aura pas épargné et nombre de dirigeants ou licenciés ont délaissé les aires de jeu pour s'en aller vers les nuages. D'où ils sont, je sais qu'ils jettent un œil bienveillant sur cette discipline à laquelle ils ont tant donné. Pour nos amis, leurs proches je vous demande de respecter une minute de silence.



Le nombre de clubs affiliés est de 243. Le nombre de Clubs présents est de 209. Le quorum étant atteint, je déclare ouvert le 67^{ème} Congrès Départemental de la Haute-Garonne de Pétanque et Jeu Provençal.



Après les attentats de 2015, nous pensions, naïvement peut-être, que la barbarie nous accorderait un peu de répit. Malheureusement, le 14 juillet 2016 l'attentat de Nice venait nous rappeler la triste réalité, d'un pays en proie à des attaques contre ses valeurs républicaines et ses principes d'égalité, de fraternité et de laïcité. Ce nouvel attentat venait nous rappeler douloureusement que le vivre ensemble et la tolérance ne sont pas des biens acquis mais des valeurs que chacun et chacune d'entre nous doit protéger dans un monde en perpétuel mutation.

Cette période et la situation que nous connaissons font naître chez beaucoup de nos compatriotes un sentiment de peur et d'angoisse. Et ce sentiment engendre, la méfiance, l'égoïsme, le communautarisme, le repli sur soi. C'est dans ces moments que le monde associatif trouve toute sa place. Par notre mobilisation, notre capacité à fédérer des adhérents différents les uns des autres, nous avons un rôle extrêmement important à jouer.

La solidarité, la lutte contre les exclusions et la solitude, la transmission de valeurs, le vivre ensemble au sein de nos quartiers, de nos villes et villages revêtent aujourd'hui un sens encore plus singulier.

J'ai l'habitude de dire que si l'état, le Conseil Départemental, le Conseil Régional et les communes nous soutiennent ou sont attentifs à nos demandes, ce n'est pas simplement parce que nous faisons du sport ou organisons des manifestations sportives, mais c'est aussi et surtout parce que nous contribuons au vivre ensemble. Lorsqu'une personne souhaite s'inscrire dans l'un de nos clubs, on ne regarde pas la couleur de sa peau ou sa religion, ce qui importe, c'est ce qu'elle va apporter à la vie du club tant sur le plan sportif que sur le plan des rapports humains. Il est important que les dirigeants bénévoles que nous sommes aient à l'esprit ce postulat. Que serai notre discipline sportive sans cet esprit fraternel ? Une coquille vide de sens et d'intérêt.

La Pétanque et la vie associative sont ce qu'elles sont puisqu'elles donnent du sens à nos journées, à notre vie. Jouer, Pratiquer certes mais avec d'autres que nous ne connaissions pas mais que nous avons appris à connaître et à respecter. C'est ce qui fait le charme d'un collectif, provoquer des rencontres que nous n'aurions peut-être jamais faites si nous étions restés dans notre zone de confort. Et cela, mes amis, n'a pas de prix.

Ces valeurs que nous défendons consciemment ou non aujourd'hui, nous ont été inculquées par nos prédécesseurs. Ils ont tracé un sillon dans lequel nous nous sommes inscrits, ils nous ont transmis un flambeau qu'il nous appartient à notre tour de transmettre ou tout du moins de préparer l'avenir afin que le travail engagé par nos anciens ne se perde pas, que leur passion pour la Pétanque et le Jeu Provençal ne s'étiolle pas.

Nous avons tous un devoir de transmission envers les jeunes afin qu'eux aussi trouvent ou retrouvent le plaisir de jouer ensemble mais aussi qu'ils voient combien est épanouissant le fait de consacrer aux autres un peu de son temps, de porter une ambition associative et sportive.

Certains d'entre nous essaient de transmettre cette passion à leurs enfants ou petits enfants mais on voit bien les limites de cet entre soi puisqu'aujourd'hui la pyramide des âges montre une cohorte de licenciés vieillissants et un renouvellement de la base insuffisant. Chacun d'entre nous peut mesurer combien il est difficile de mobiliser les jeunes car entre les jeux vidéos ou les réseaux sociaux (peu favorables à l'ouverture sur le monde) et une kyrielle de sports plus attractifs les uns que les autres, placer notre discipline comme vecteur d'épanouissement n'est pas chose aisée.

Mais malgré ces difficultés, il est important que nous investissions ce champ tant en modifiant notre image qu'en adaptant notre discours et nos propositions à ce public, certes nomade, zapping ou volatile.

C'est pour cela que je veux placer ce nouveau mandat sous le signe du recrutement de jeunes licenciés. Il nous faudra, en lien avec les écoles de pétanque et les éducateurs, grâce au travail effectué par la FFPJP, conclure des conventions avec l'USEP et l'UNSS afin de

toucher un public de collégiens et lycéens, proposer dans toutes nos structures des actions en direction des jeunes afin qu'ils découvrent nos disciplines sportives et que leurs parents appréhendent le travail et l'encadrement proposé par nos écoles de Pétanque et nos clubs.

Pour y contribuer, le Comité prendra à sa charge intégralement le coût de la licence des benjamins, minimes, cadets et partiellement celle des juniors. Nous espérons que cet effort financier vous permettra d'attirer des jeunes au sein de vos clubs.

Mais il est important que tous les acteurs prennent conscience que cet investissement auprès des jeunes et l'encadrement qu'il demande, nécessite de la formation afin de pouvoir fournir un service de qualité adapté à la demande.

Nous avons la chance en Haute-Garonne d'avoir des jeunes de très bon niveau et il est paradoxal que nous n'en ayons aucun dans les sélections nationales. Or, le statut de sportif de haut niveau peut procurer à ces jeunes des opportunités, à nous de faire en sorte que le travail fait au niveau des écoles de pétanque, renforcé par l'action d'AVENIR 31, trouve son prolongement par un accompagnement adapté aux attentes de la DTN afin de soutenir les jeunes dont le potentiel permet d'envisager un accès au pôle jeune ou espoir FRANCE.

Depuis 2 ans, nous menons avec l'Association Marie-Louise et MIXAH des actions et des campagnes de sensibilisation afin de favoriser la pratique de la Pétanque par des personnes à handicap ou à mobilité réduite. Je souhaite que ce type d'actions soit développé afin de s'inscrire pleinement dans un mouvement favorisant l'accès à la Pétanque pour tous.

Toutes ces actions ont peu de retentissement, tout cet investissement change très peu notre image auprès du grand public. Certes par une médiatisation et une exposition d'une partie de nos licenciés, de l'élite en particulier, sur l'Equipe 21, la compétition de Pétanque trouve un auditoire.

Ce qui à mes yeux est bien plus important, c'est le travail effectué par la base, celle des sans grades, des bénévoles qui œuvrent sans relâche pour que notre discipline sorte de l'anonymat local.

Aussi, afin d'assurer la promotion de tout ce travail effectué en Haute-Garonne, le site du Comité sera entièrement revu. Il sera ouvert à l'ensemble des Clubs du Département afin de mieux les faire connaître : les actions qu'ils mènent et les infrastructures qu'ils mettent à disposition de leurs adhérents, les moyens humains dont ils disposent. Ce site sera également paramétré et accessible sur tablette et Smartphone afin de toucher un maximum de jeunes via les réseaux sociaux. Le but étant de favoriser la découverte de nos disciplines sportives et d'échanger sur celle-ci, fidéliser nos licenciés, trouver de nouveaux adhérents, attirer à nous des partenaires grâce à notre potentiel d'adhérents et de clubs.

Ce chantier, nous ne pouvons le mener seul car il fait appel à une technicité que nous n'avons pas mais qui est indispensable. Passer de l'information à la Communication n'est pas chose aisée, mais je pense que c'est une mutation indispensable.

Un autre champ d'action me semble important à développer, le club. Défendre, porter les couleurs de son club doit devenir un objectif pour tous les licenciés de ce département. Aujourd'hui, du Championnat de Zones des Clubs au Championnat National des Clubs, quelle que soit sa catégorie, son niveau, tous les clubs et tous les licenciés ont la possibilité de trouver un terrain d'expression à la hauteur de leur ambition sportive. Dès lors, il est inconcevable que des structures affiliées à une Fédération sportive ne participent à aucune des compétitions de clubs ou ouvrant sur des qualifications au département, à la Ligue ou au France.

Nous mesurons les contraintes d'un engagement dans cette voie. Aussi nous avons décidé de mettre l'accent sur les Championnats de Clubs en aidant, forfaitairement, tous les clubs inscrits en Championnat Départemental des Clubs lorsqu'il y aura 2 matches joués sur la même journée. Par ailleurs, nous renforcerons l'aide apportée aux clubs qualifiés pour des phases finales de CNC et de Coupe de France.

Il y a un an, je vous faisais part de l'impact de la loi NOTRE sur l'organisation et la structure des organes déconcentrés de la FFPJP. Le 28 novembre dernier, les comités directeurs des ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon ont validé, conformément aux

orientations ministérielles, le traité de fusion permettant la création du Comité Régional OCCITANIE.

Le 28 janvier prochain, lors de leurs assemblées générales respectives les ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon procéderont à la dissolution de ces 2 entités.

Puis les 4 et 5 février, sera créé le Comité Régional OCCITANIE lors de l'Assemblée constitutive qui verra l'adoption des nouveaux statuts et règlement intérieur.

Sous l'impulsion de l'ensemble du Comité Directeur Midi-Pyrénéen, nous avons souhaité donner du temps au temps en gardant nos territoires actuels pour organiser les différents championnats régionaux qualificatifs pour les championnats de France et mesurer l'impact financier que générera à terme le regroupement des 2 territoires. Car, si aujourd'hui, pratiquement rien ne change sur le plan sportif, hormis la discipline et diverses formations qui seront gérées au niveau régional, il est sur, qu'à terme dans le cadre d'une harmonisation des pratiques par les différents échelons de la FFPJP, certainement que les choses seront appelées à évoluer. Et l'élection du nouveau Comité Directeur fédéral et ses choix futurs ne seront pas sans incidence sur l'évolution (ou pas) de notre discipline.

Au sein de la Ligue Midi-Pyrénées sous l'impulsion d'Alain GARCES et grâce à la sagesse des présidents de Comité, nous avons su trouver un équilibre permettant à chacun quel que soit le nombre de ses licenciés de s'exprimer et de se sentir partie prenante d'une dynamique fédératrice dépassant les particularismes ou les spécificités.

L'art d'une Fédération, c'est d'arriver à fédérer autour d'un projet commun et de règles communes, des particularismes singuliers. Ce n'est pas aisé mais possible dans la mesure où chacun y met du sien.

Demain le Comité Régional OCCITANIE avec en son sein la Haute-Garonne et l'Hérault (deux des trois départements au-dessus de 10 000 licenciés) pèsera 1/5^{ème} du nombre de licenciés recensés au niveau National.

Comme nous l'avons toujours fait, la Haute-Garonne contribuera à créer les conditions fédératrices qui incombent à notre représentativité au sein du Comité Régional et de la FFPJP, soucieux des valeurs et de l'esprit qui nous animent afin de promouvoir une discipline sportive structurée et en mouvement.

Notre discipline sportive est belle, les valeurs que nous défendons sont nobles. Il nous appartient, chacun à notre niveau, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour donner la meilleure image de la Pétanque et du Jeu Provençal. Tout ce qui contribue à la salir n'a pas sa place avec nous. Tous ceux qui n'ont pas de considération pour les bénévoles et le travail que nous effectuons n'ont pas à attendre de la mansuétude de notre part.

Un mandat s'achève. Tout n'a pas été parfait, mais les femmes et les hommes qui ont œuvré pour le comité l'ont fait avec passion et conviction. Aujourd'hui l'aventure s'achève pour certains d'entre eux qu'ils soient remercié pour tout le travail accompli depuis de nombreuses années pour certains. Je sais, le travail accompli souvent au détriment de leur vie de famille, de leur denier personnel et de leur temps. La Pétanque est une maîtresse avec laquelle personne de notre entourage ne peut rivaliser car elle est envahissante et entretient une liaison passionnelle. Grâce à nos conjoints et conjointes, nous pouvons vivre pleinement cette aventure au service de la Pétanque. Qu'ils et qu'elles en soient remerciées.

Maintenant, tournons-nous résolument vers l'avenir, soyez fier d'appartenir à la grande Famille de la FFPJP et du Comité de la Haute-Garonne.

❖ Approbation du procès-verbal du Congrès du 20 décembre 2015

Le compte-rendu du 66^{ème} Congrès Départemental à Ramonville n'apporte aucune remarque et est approuvé à l'unanimité.

Bonjour et merci de vous être joints à nous pour participer à ce 67ème Congrès Départemental de la HG, grande messe annuelle s'il en est, puisqu' aujourd'hui, en plus de nos travaux classiques, vous aurez la lourde tâche de désigner celles et ceux qui travailleront demain, aux destinées de notre discipline pour les 4 années à venir dans ce beau département de la Haute-Garonne ... et peut-être au delà, pour certain !

Bienvenue en cette salle du Gymnase de la Palanque, gymnase qui porte le nom du Pont qui juste à côté de nous, enjambe la rivière l'Hers, dont la vocation première fut de favoriser les relations entre le cœur ancestral du village et le quartier des Sables.

Sa véritable expérience industrielle, Launaguet la connaît avec l'installation en 1830 d'une fabrique de terre cuite et de céramique par la famille Virebent et plus précisément par Auguste Virebent, qui s'illustrera sur la place Toulousaine comme architecte décorateur-restaurateur.

Le Fleuron touristique de la commune, le château, a été construit en 1845 sur les ruines d'un manoir incendié en 1805. Le domaine, acheté par Jacques-Henry Dufay, Baron de Launaguet et Préfet de Montauban, fût entièrement restauré par Auguste Virebent. Classé monument historique en 1993, il est aujourd'hui le siège de la Mairie de Launaguet.

Merci à Monsieur Michel ROUGE, Maire de la commune ainsi qu'à ses conseillers et plus précisément, Messieurs Thierry MORENO et André CANOURGUES, Délégués au sport, au président du club local Eric BRU et aux membres du club, qui tous ensemble, conscients de l'enjeu de cet événement, ont depuis plusieurs mois, travaillé main dans la main, ne ménageant ni leur temps ni leurs efforts, pour offrir un accueil de qualité et garantir le succès à ce rendez-vous. Si malgré tout, des petits incidents ternissaient cette organisation, merci de ne pas trop leur en tenir rigueur et faire preuve d'indulgence, qualité première de tout organisateur potentiel.

Merci aux collectivités locales, régionales et départementales qui au travers de leur différents représentants, nous soutiennent tout au long de l'année dans l'organisation de nos événements sportifs.

Merci à tous nos partenaires privilégiés, Didier PROUHAT, ici présent, La Dépêche du Midi, Evoluprint, Sports Loisirs Bruguières, ARREA, Pastel Audition, le Groupe HAPPY, France Cars.

Merci et félicitations à toutes les sociétés sportives qui se sont impliquées dans l'organisation de nos Championnats qu'ils soient individuels ou clubs, secteur ou départementaux, pétanque ou jeu provençal ainsi qu'aux organisateurs de Régionaux, Nationaux, Supra et Internationaux. Ils se sont appliqués à respecter du mieux possible, le cahier des charges qui leur avait été fourni même si parfois le résultat n'a pas toujours été couronné de succès

Merci aux arbitres et graphiqueurs pour leur mission, tout au long de la saison.

Merci enfin et surtout à tous ces bénévoles qui œuvrent dans l'ombre, à la réussite de nos manifestations, pour donner sans compter, du plaisir aux autres.

Les civilités d'usage étant accomplies, il est tant pour moi de justifier ma présence à cette place et de dresser le rapport moral de la saison 2016, année charnière s'il en est. Je m'en tiendrais aux grandes lignes, ce qui me prendra déjà un peu de temps, laissant le soin à mes collègues de développer le sujet.

Je me dois avant tout, de replacer cette saison dans le contexte d'un mandat qui, commencé le 2 décembre 2012 à Tournefeuille, prend fin aujourd'hui. Il y a 4 ans, vous avez élus 28 personnes pour mettre en commun leur connaissance, leur compétence au service de notre sport.

Nul n'aurait imaginé, à l'époque, un mandat aussi éprouvé que celui-ci. Ce fut Mario FIOCO qui, en octobre 2013 nous quittait brutalement puis ce fut le tour de Michel

LALANNE en septembre 2015, deux disparitions qui laissent un sentiment d'inachevé, un grand vide. Fin octobre 2015, Christine BLANCAL fut victime d'un tragique accident qui la plongea dans un coma profond et irrémédiable, qui nous prive de sa présence.

Et puis, loin de ces véritables drames, il y eut des démissions pour diverses raisons, médicales, familiales, professionnelles, voire incompatibilité d'humeur ou rejet, en bloc, de la politique départementale, régionale voire fédérale, bref en 4 ans ce ne sont pas moins de 12 personnes qui ont quitté leurs fonctions. Pour pallier à ces carences, le comité Directeur a coopté des volontaires. Malgré une volonté d'intégration, il est évident que tous ces mouvements de personnes ont affecté la gestion des secteurs entraînant un certain déséquilibre dans leur mode de fonctionnement certains d'entre eux, comme Toulouse et Pibrac ayant un seul représentant au sein du Comité, Grenade, Muret et Carbonne, deux représentants seulement chacun. Par effet de ricochets, cette situation a eu des répercussions au niveau du Comité lui-même, qui n'a pas connu de véritable harmonie de travail, malgré l'investissement de chacun.

La dynamique de début de mandat s'est petit à petit essoufflée, la fréquence de réunions de certaines commissions en faisant les frais. Dans ce contexte difficile, remplie du désir de mener à bien, bon gré mal gré, la tâche que vous lui aviez confiée, l'équipe sortante s'est réunie 9 fois en 2016.

Les effectifs

➤ La Haute-Garonne compte 243 clubs. L'effectif des licences est quant à lui de 12 046 soit une perte de 206 et ce, malgré 1 200 nouvelles licences.

En 2006, il y a tout juste 10 ans, l'effectif était plus fort de 4726 licenciés (16 772 licenciés) et de 45 clubs (287 clubs). Il y a dix ans, nous en étions à lister les causes d'une perte récurrente de licences et à rechercher désespérément le ou les remèdes au mal. Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Si nous avons avancé dans certains domaines (actions vers les jeunes, formation, encadrement de nos compétitions, harmonisation de nos calendriers sportifs), il n'en demeure pas moins que deux sujets restent un frein au maintien ou à la venue de licenciés : les incivilités voir les violences sur nos terrains de jeu et la notion de bénévole qui galvaudée devient, non plus un don de soi librement consenti et gratuit, mais une source de profits qui pénalise les finances de nos organisateurs.

Au palmarès des 10 clubs à plus forts potentiel :

Saint-Alban	211	- 1.75%
Plaisance	198	- 1.64%
Saint-Gaudens	193	- 1.60%
Tournefeuille	182	- 1.51%
Saint-Jean	171	- 1.42%
Cugnaux	168	- 1.39%
Saint-Lys	135	- 1.12%
Soupetard	135	- 1.12%
La Muretaine	131	- 1.08%

L'écart entre le 1^{er} et le 10^{ème} club, va du simple au double et quand on sait que le petit dernier de la classe ne compte que 7 licenciés, il est aisé de comprendre la difficulté d'élaborer une politique sportive applicable à tous et équitable pour tous, avec une telle disparité.

➤ La ligue MP enregistre, 33 871 licences soit une perte de 319 licenciés alors que sur le plan national, notre Fédération affiche 294 807 licences soit 2 349 licences de plus qu'en 2015.

Les décisions marquantes de la saison

Tout commença à Montluçon les 08 & 09 janvier 2016 avec le Congrès National de la FFPJP

Au delà de querelles publiquement exprimées, le ton était donné, la chasse aux voix pour les élections 2017/2020 ouverte. C'est dans cette ambiance que quelques décisions et non des moindres, allaient être votées

➤ *Hausses*

- augmentation des mutations fin 2016 : mutations internes passant de 20€ à 30€ et mutations externes de 40 à 50€.

- augmentation de la part de la licence dévolue à la FFPJP de 2.30€ ce qui la fait passer de 7.70€ à 10€ et qui vous amènera toute à l'heure à vous prononcer sur la répercussion de cette hausse dans notre département et ses modalités d'application.

➤ *Mode électoral*

Alors que les congressistes se prononçaient majoritairement contre la modification du scrutin fédéral (maintien du scrutin plurinominal au détriment du scrutin de liste), liberté était laissée aux Comités de choisir entre le scrutin plurinominal ou le scrutin de liste bloquée.

Les congressistes refusaient également que les Présidents de Ligue possèdent un droit de vote lors du Congrès National, il était proposé qu'ils puissent avec un nombre de voix représentant X % du nombre total de leur ligue respective.

Autre nouveauté, celle-ci imposée par décision ministérielle, la présence obligatoire de 25% de féminines au sein des instances dirigeantes.

Vous avez été convié à vous prononcer sur ces propositions, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 3 juin à MAUZAC et par votre vote, vous avez validé respectivement, à 70 et 72% des voix exprimées, la modification des Statuts et du Règlement Intérieur du CD31. Ainsi donc, aujourd'hui, nous expérimentons le vote à scrutin de liste bloquée à un tour.

➤ *2016, l'année test de la nouvelle catégorisation*

Vous avez encore tous en tête, le long et fastidieux travail mené par notre FD en 2015, sur la refonte du mode de calcul de la catégorisation, applicable en 2016.

Le système mis en place devait faire rapidement apparaître ses limites lors du Championnat de France Triplette promotion 2016 où des joueurs classés dans la mauvaise catégorie mais détenteurs d'une licence tout à fait conforme, se sont vu invalidés leur qualification par la FD. Après des échanges de courriers et la montée au créneau de nombre de comités et ligues, la FD, au bénéfice du doute, opta pour un statu quo et valida la participation de tous les joueurs qualifiés, promettant de revoir sa copie.

Pour 2017, nous pouvons être sereins car le mode de calcul mis en place par nos instances dirigeantes, présente un taux d'erreur égal à zéro. Si en 2016, il fallait justifier de 29 points en HG pour être Honneur, il en suffira de 12 en 2017.

➤ *Les inscriptions à l'avance*

- 2015 avait été l'année test des inscriptions à l'avance sur 3 championnats de secteurs, doublette masculine, féminine et mixte.

- 2016 a vu ce principe se généraliser à tous les championnats de secteur. Si des points restent à améliorer, le principe en lui-même semble bon et est reconduit pour 2017.

➤ *3 nouveautés en Coupe de France*

1) Avec 122 clubs inscrits en 2015, 135 en 2016, notre département est le plus gros fournisseur de participants à la Coupe de France. C'est donc sans difficulté que la FD a accepté de passer le nombre de clubs qualifié de 8 à 10 pour disputer le 1er tour interdépartemental.

2) Afin de pallier aux discordes dans le choix de dates, le Comité a décidé de fixer lui-même la date des rencontres des 3 premiers tours départementaux.

3) Introduction de la notion de "tête de série" selon des critères sportifs bien précis ce qui permis à 16 clubs en 2016, de rentrer en lisse à l'issue du 2ème tour départemental.

Ces 3 nouveautés ayant fait elles aussi leur preuve, sont reconduites pour la saison prochaine

Et pour 2017 ...

➤ *Qu'en est-il du certificat médical ?*

A partir du renouvellement 2017, il sera valable trois ans soit 2017, 2018 et 2019 mais pour 2018 et 2019, le joueur devra présenter à la date anniversaire du certificat médical, un questionnaire de santé sur lequel il attestera sur l'honneur que son état de santé ne s'est pas dégradé durant l'année écoulée.

➤ *L'élaboration du calendrier 2017*

A été un travail moins long et moins fastidieux que ces dernières années grâce à l'implication de tous, responsables de secteur, présidents de Clubs tous respectueux des consignes qui leur avaient été fournies. La réunion d'harmonisation du calendrier du 12 novembre 2016 a permis d'apporter les dernières retouches et de vérifier que la décision votée par le Comité Directeur le 27 novembre 2015 et sa mise en place pour 2017 était bien appliquée, à savoir que tout club souhaitant organiser des compétitions officielles devaient justifier de 5 participations réparties sur l'ensemble des compétitions départementales en 2016. Seuls 39 clubs n'ont pas rempli cette condition, mais le Comité a souhaité faire preuve de mansuétude et à gracier 7 d'entre eux qui enregistraient seulement 4 participations.

➤ *A nouveau, les inscriptions à l'avance*

Suivant la décision du Comité Directeur Fédéral, les inscriptions à l'avance pour les Nationaux, Supra et Internationaux doivent être faites à l'avance soit une clôture des inscriptions à minima, la veille de la compétition. Cette pratique, déjà appliquée dans nombre de départements, connaîtra sûrement quelques difficultés d'application chez les organisateurs du CD31, peu ou pas habitués à cette pratique intra muros. Il s'agira là d'une révolution qu'il faudra passer au mieux, sous peine de voir disparaître nos compétitions majeures.

Pour cela, nous aurons 2017 pour nous y confronter et être prêts pour la saison fatidique de 2018.

➤ *Nouvelle organisation territoriale et fusion de ligues*

Conformément à la loi promulguée le 7 août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, un groupe de travail constitué de représentants des Ligues MP et LR s'est réuni le 19 mars 2016, pour travailler sur ce lourd dossier et préparer la création de la ligue "Occitanie" qui regroupera 13 départements pour plus de 62 000 licenciés. D'autres réunions s'en suivront pour déterminer les modalités de dissolution des deux Ligues courant janvier 2017 suivi début février, de la création du "Comité Régional Occitanie".

Nul doute que cette fusion aura des répercussions sur nos modes de fonctionnement sportifs, administratifs et financiers respectifs.

Sur le terrain

En 2016, les championnats secteurs, départementaux individuels ou clubs, les qualificatifs Ligue se sont dans l'ensemble déroulés de façon normale, sans difficultés majeures tant au niveau des jeux que de l'organisation, à l'exception parfois d'une météo capricieuse difficilement maîtrisable qui contrecarrait le calendrier sportif pré-établi.

Notre département a organisé, 1 International, Labarthe Rivière, 1 Supranational, Fenouillet, 7 nationaux Pétanque et un National Jeu Provençal, 18 Régionaux auxquels viennent s'ajouter les tours préqualificatifs et qualificatifs départementaux et Ligue et 711 concours départementaux.

Un manque de participation a conduit au déclassement du Supranational de Fenouillet en National pour 2017. Baisse de la participation également le National de Salies du Salat en

2016. A noter que suite à des difficultés pour organiser une nouvelle édition de l'International de Salies du Salat en 2016 sa présidente, Zoé GAUTHIER et son équipe, avait opté pour une réduction de la voile en passant National et à jeter l'éponge pour 2017.

Du 14 au 16 mai 2016, notre département a organisé à Muret le Championnat de Ligue triplète jeunes, doublette mixte, doublette senior et féminin, tête à tête senior et féminin.

Très bonne organisation dans tous les domaines, du sportif en passant par une restauration de qualité, à prix compétitif et un service approprié, le tout dans une ambiance très conviviale. Autant de points positifs que l'on doit au travail de tous les bénévoles du club et du secteur.

Les titres

Tous les résultats sportifs ont fait l'objet tout au long de la matinée de la diffusion de diapositives en continu sur l'écran.

➤ *Championnats de Ligue*

- CRC : le club de Daux, vainqueur du CDC senior et le club de Launaguet, vainqueur du CDC féminin évolueront tous deux en 2017 en CRC

- Championnats de Ligue individuels

A Muret, nos représentants décrocheront 3 titres de champions de Ligue en triplète cadets, doublette mixte et tête à tête féminin et 3 titres de vice-champion en triplète cadet, doublette mixte et senior.

De Lalanne Arqué, notre département ramènera deux titres de champions de Ligue, en triplète féminine et en triplète vétérans et un titre de vice-champion vétéran.

En 2017, les Championnats Midi-Pyrénées auront lieu à Montauban et Saverdun pour la pétanque et à Castanet et à Flavin pour le JP.

➤ *Championnats de France*

Sur 13 championnats de France individuels, notre département était présent 8 fois le dimanche matin pour disputer, 4 huitièmes de finale, un ¼ de finale, une ½ finale et décrocher :

- un titre de champion, en catégorie minimes avec Dawson MENCARELLI, Diégo IVANOVITCH, Jessy BELAVAL et leur coach, Geneviève RATHBERGER.

- un titre de vice-champion doublette jeu provençal avec Frédéric ABRUZZO, Philippe MICHEL.

➤ *En Coupe de France*

Sur les 10 clubs sortant des tours inter départementaux, 9 franchissaient avec succès le second tour hors zone mais seulement 4 disputaient le 3^{ème} tour, Aspet, Rieux Volvestre, Cazères et Saint-Orens. Seuls Cazères et Saint-Orens se qualifient pour le 4^{ème} et dernier tour hors zone qui devra se jouer avant le 5 février.

➤ *Le Trophée des Villes*

Le CD31 y représentait la Ville de Toulouse à Valence d'Agen du 10 au 13 décembre 2016. Une belle prestation des Haut-Garonnais, qui se souviendront longtemps d'avoir battu les deux grosses têtes d'affiche de la compétition ce qui leur permis d'accéder à la première marche du podium du Grand Prix du Trophée.

J'ai souhaité que ce dernier résultat marque le terme de mon exposé, même si beaucoup de choses n'ont pas été dites, elles le seront par les autres intervenants. Mais, il est un sujet que je n'ai pas volontairement abordé celui de la Communication, axe de travail prioritaire du prochain mandat qui va vous être présenté par les intervenants du Groupe Happy.

Mis aux voix, le rapport moral est voté à l'unanimité.

❖ **Intervention du Groupe de Communication HAPPY**

Emmanuel QUERITET, Directeur associé et Fondateur de l'agence Happy, Virginie MORTES, Chef de publicité et Victor GAJAN, Chef de projet digital présentent tour à tour le travail réalisé depuis 2015 sur le projet d'amélioration de la communication du Comité, au travers de tous moyens classiques (courriers) ou modernes (internet), le résultat et les perspectives (PDF en pièces jointes)

❖ **Rapport Financier par Serge GALIANO, Trésorier Général du CD31.**



Serge GALIANO présente sur vidéo projecteur et commente dans le détail, le bilan financier 2016 du Comité (transmis précédemment à l'ensemble des Présidents de Clubs). Le montant des recettes s'élève à 386 477.83€, le montant des dépenses à 403 699.89€ soit un résultat d'exploitation négatif de 17 222.06€.

Serge GALIANO reprend point par point le bilan 2016 qui explique ce résultat.

❖ **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Mr Raymond NEVEU excuse l'absence de Mr Jean-François DAM pour raison familiale. Ils se sont déplacés le vendredi 9 décembre 2016 au siège du Comité Départemental de la Haute-Garonne à Toulouse pour procéder à la vérification des comptes dudit Comité pour l'année 2016, en présence de Serge GALIANO, Trésorier Général, et de Chantal CASSAIGNEAU, Trésorière-Adjointe. Ils ont répondu pertinemment à nos diverses questions émises à divers stades des vérifications, l'ensemble des postes comptables ont été vérifiés, les différentes variables par rapport à l'année précédente fort bien justifiées.

Devant ces états factuels nous ne pouvons que féliciter Mr GALIANO et Mme CASSAIGNEAU pour le travail consciencieux qu'ils effectuent bénévolement au sein du CD 31. Devant cette comptabilité transparente, franche et honnête, nous pouvons affirmer que les écritures comptables qui nous ont été remises ne présentent aucune anomalie, toutes les recettes et dépenses faisant l'objet de justificatifs. Au vue de la bonne tenue des comptes, aucune observation n'a été formulée. En conséquence, nous demandons à l'Assemblée de donner quitus au Président.

Mis aux voix, le bilan financier 2016 est adopté à l'unanimité

❖ **Renouvellement de vérificateurs aux Comptes**

Michel LE BOT fait appel à volontariat auprès de l'assistance : Mme Brigitte SANS du Club de Buzet et Mr Yves LAFAYSSSE du Club de Labarthe Rivière se portent candidats. Leur candidature est acceptée à l'unanimité. Ils sont élus pour les deux années à venir.

❖ **Présentation du budget prévisionnel 2017**

Serge GALIANO présente et commente le budget prévisionnel 2017 précédemment envoyé aux clubs et commenté devant les Congressistes.

✓ Recette, point particulier du poste "licences" :

La cotisation de la ligue Midi-Pyrénées est restée à 3.30€ par licences seniors. Le prix de la licence fédérale connaît quant à elle, une légère hausse pour 2017 :

- licence seniors et juniors passent à 10€
- licence cadets, minimales à 5€
- le duplicata à 5.70€

Compte tenu de cette situation, le comité propose de passer la licence senior à 28€, la licence junior à 20€, la gratuité pour les catégories cadets et minimales, les duplicatas étant quant à eux facturés 10€.

Le poste licence dégage ainsi une recette prévisionnelle de 317 960€, les affiliations 12 200€, les mutations 21 800€, les inscriptions aux qualificatifs 35 000€ et les subventions 8 000€, pour les plus gros postes.

✓ En matière de dépenses, une petite nouveauté en faveur des championnats de clubs.

On se rappelle que les équipes en CRC bénéficiaient d'une aide de la Ligue sous forme d'un forfait repas et d'un déplacement pour deux véhicules.

Au niveau départemental, en CDC, tout était à la charge du Club. L'idée est d'accorder une aide aux clubs qui évoluent en CDC (lors des journées à 2 matchs) pour un montant budgété de 7500€ ainsi qu'une aide aux clubs qui évoluent en CNC (senior ou féminin ou jeune) ou en phases finales de la Coupe de France en fonction des déplacements et de la capacité financière des clubs concernés.

Un budget prévisionnel qui s'équilibre à 421 699.75€ € et semble possible à respecter.

Mis aux voix, le bilan prévisionnel 2017 est adopté à la majorité (1 club vote contre).

❖ **Résultat des votes**

Jean-Claude TERRENG, responsable de la Commission électorale remercie les personnes qui la composent et qui ont effectué leur travail avec beaucoup de sérieux.

La Haute-Garonne compte 243 clubs : 179 ont participé au vote soit 74% des clubs présents. 136 pour la liste (81%) - 28 bulletins nuls (2 bulletins rayés et 26 sont des erreurs de vote) et 5 bulletins blancs. La liste présentée par le Comité Départemental est élue.

La « tête de liste » est élu président, Michel LE BOT remercie les congressistes pour leur confiance.

❖ **Renouvellement de la Commission Electorale**

Il est fait appel à candidatures parmi les congressistes pour composer cette commission pour le mandat à venir. 4 personnes se proposent, LAPUENTE Marc-Eddy (TPO), Denis STIBACK (Nailloux), Marie-Paule LAVIGNE (Aurignac) et Jeannette SERRANO (Bessières). Le président se félicite d'une commission où la parité est parfaite.

Compte rendu des Commissions

❖ **Commission d'Arbitrage, Serge GALIANO**

Serge GALIANO présente le compte rendu en l'absence du président de cette Commission, Didier BASSO. La commission s'est réunie 5 fois :

Le 28 décembre 2015, la commission s'est réunie pour se réorganiser après la démission de Damien FOURNES et examiner les sujets urgents tels que l'examen d'arbitres, le colloque, le trophée des arbitres. 10 membres présents.

➤ Elle a mis en place la sous-commission de discipline des arbitres qui comprend, Mrs BARAILLE Guy, 4 Vallées, DHERS Antonin, Muret, DUCASSE Gilbert, Grand-Lauragais, GALIANO Serge, Comminges et LABORIE Jean-Paul, Toulouse.

➤ Elle a programmé l'organisation des examens d'arbitres départementaux et d'arbitres de ligue. 9 candidats pour l'examen d'arbitre départemental et 2 pour l'examen d'arbitre de ligue. Une candidature a été écartée car le candidat avait plus de 60 ans.

Un collègue, arbitre depuis 2004 mais qui n'a pas été licencié depuis 2009, demande sa réintégration comme arbitre. La commission a décidé de le convoquer le jour de l'examen d'arbitre départemental pour procéder à une vérification de la mise à jour de ses connaissances. Elle a :

➤ programmé la tenue d'un colloque départemental le 6 février 2017, le lieu restant à déterminer

➤ fixé les principes de désignation des arbitres pour les divers championnats départementaux et les qualificatifs ligue parmi les arbitres candidats, le jour du colloque pour les arbitres responsables, parmi les arbitres désignés par les secteurs pour les autres arbitres.

➤ désigné son président, Didier BASSO qui a accepté en espérant que les propositions de la commission seront mieux prises en compte par le CD que par le passé.

Le 12 janvier 2016, la commission s'est réunie pour affiner les différents points retenus lors de la première réunion et arrêter le lieu du colloque qui se tiendra à Roquefort et la procédure précise de désignation des arbitres sur les championnats départementaux et les qualificatifs ligue.

Le 23 février 2016, la commission a fait le bilan du colloque (49 arbitres présents et 21 excusés sur les 99 arbitres en fonction). Elle a aussi désigné les arbitres pour les championnats et pour les nationaux et supranationaux de Salies et Labarthe.

Une dernière réunion s'est tenue le 16 novembre 2016, 16 membres présents.

Après avoir fait le bilan des derniers championnats, la commission s'est penchée sur les tarifs d'arbitrage à partir des propositions de la FFPJP qui préconise des tarifs différenciés selon le grade des arbitres et fixe un minima pour les divers types de concours. La commission prend connaissance des propositions de la FFPJP, constate qu'il s'agit de minimas et ne souhaite pas différencier les tarifs en fonction des grades.

Le constat est unanime : les tarifs actuels ne sont pas adaptés pour les concours qui se finissent tard. Par exemple, un arbitre peut officier de 13h à 4h du matin soit pendant 15h pour une indemnité de 60€. La commission souhaite que les heures de nuit soient prises en compte et propose une grille de tarifs basée sur un tarif à l'heure, 6€ de l'heure de 8h à 22h, 10€ de l'heure pour les heures de nuit. Les frais kilométriques sont inchangés, 0.30€ du km + les frais de péage. La décision reviendra bien évidemment au Comité Départemental.

La commission fixe ensuite la date des examens d'arbitre (département et ligue 2017), le 22 janvier 2017, la date du concours des arbitres et membres du comité départemental, le 8 janvier à Cazères. Elle arrête le principe d'un colloque dont la date sera fixée en fonction des obligations des arbitres devant l'animer.

Présidence de la commission :

Didier BASSO informe la commission de sa décision de ne pas renouveler son mandat de responsable de la commission d'arbitrage en 2017. Les avis sont toujours partagés entre ceux qui pensent que cette présidence doit revenir à un membre élu du Comité Départemental et ceux qui pensent qu'elle doit revenir à un arbitre de grade élevé. A méditer ...

❖ Commission de Discipline, Frédéric DEBEZI

En tant que Président de la Commission de Discipline depuis les deux dernières affaires, il me revient le droit de vous détailler et d'évoquer l'année 2016.

La commission de discipline s'est réunie à 9 reprises pour des faits plus ou moins graves, allant de la catégorie 3 (absence à un championnat départemental), à la catégorie 6 (voies de faits avec violence physique envers un joueur).

Les peines prononcées par la commission vont de 6 mois avec sursis à 5 ans ferme.

Affaire 1 : 1 an avec sursis

Affaire 2 : 4 ans ferme (cassé pour vice de procédure)

Affaire 3 : 1 an avec sursis

Affaire 4 : 1 an ferme + 1 an avec sursis

Affaire 5 : 5 ans ferme

Affaire 6 : 6 mois ferme + 6 mois avec sursis

Affaire 7 : 6 mois avec sursis

Affaire 8 : 6 mois ferme + 6 mois avec sursis

Affaire 9 : 6 mois avec sursis

Je sais qu'une affaire en particulier a beaucoup fait parler dans le secteur du Grand-Lauragais, mais le comité départemental a dû cesser l'engagement des poursuites, l'avocat du défendant nous ayant fait part de plusieurs anomalies :

1) adresse d'envoi du recommandé (adresse de la licence) différente de l'adresse réelle du prévenu.

2) un témoin se rétractant lors de l'audience, malgré le compte rendu des faits qu'il nous avait adressé.

3) aucune autre personne ne désirant venir témoigner à la commission de discipline

4) et enfin, suite au vice de procédure, un délai trop court pour pouvoir convoquer une 2^{ème} commission

C'est pour ces raisons et bien d'autres, mais je ne rentrerai pas plus dans les détails, que le Comité Départemental a été obligé d'accéder à la demande de l'avocat du prévenu et d'abandonner les charges retenues contre lui.

Nous sommes les premiers peînés d'être obligés de prendre de telles décisions mais cela démontre toute la difficulté que nous, Membres de la commission de discipline, rencontrons chaque année. Car de plus en plus de personnes mises en cause n'hésitent pas à faire appel à des avocats. Nous ne sommes pas juristes, nous sommes licenciés et bénévoles comme vous, mais si en plus de ça nous avons comme base de travail des compte-rendus mal faits ou imprécis, alors nous auront de plus en plus de mal à rendre des jugements non attaquables en appel.

Pour conclure, j'invite les arbitres, les présidents de clubs, les officiels, les joueurs et les spectateurs à faire remonter les faits qui surviennent sur les terrains de façon claire et précise, à relater les événements de la façon la plus complète possible.

Si vous voulez que nous fassions notre travail, donnez nous les billes pour le faire. Je lance également un appel à toute personne désirant faire partie de la commission de discipline, faites acte de candidature auprès de votre secteur.

❖ **Commission Jeunes, Frédéric DEBEZI**

Nous allons passer en revue la saison jeune 2016. Je dois vous avouer que, faute de temps, la commission jeunes ne s'est réunie que 4 fois cette année, c'est peu mais pour autant, nous ne sommes pas restés inactifs !

Nous avons essayé de tenir compte des remarques constructives des éducateurs, des organisateurs de compétitions afin de pouvoir mettre en place tout au long de l'année des compétitions permettant à nos jeunes d'évoluer.

Il est vrai que la première difficulté que l'on rencontre est le calendrier, nous avons essayé d'harmoniser au mieux nos échéances avec les contraintes suivantes :

- Pas de doublons avec les compétitions seniors, car les juniors ont le droit d'évoluer dans la catégorie adulte
- Le moins possible de concours pendant les vacances scolaires
- Dans des clubs ayant des structures couvertes ou avec des solutions de replie

J'en passe, mais il y en a sûrement d'autres !!!

Malgré tout cela, nous avons réussi à mettre en place un calendrier en se positionnant en face du jeu provençal, quand nous le pouvions !

Nous avons également repensé notre championnat départemental, nous en avons terminé avec les qualificatifs et nous sommes passés sur un championnat sur deux journées ce qui nécessite des inscriptions à l'avance pour la première journée.

Nous avons repoussé au plus possible la date butoir des rencontres de CDC jeunes pour permettre aux écoles de pétanque de s'arranger en elles.

Nous avons remis au gout du jour le critérium des jeunes, qui fut une réussite. Nous avons poussé jusqu'en novembre la dernière compétition jeunes qui était le trophée doublette...

Beaucoup de modification, pour quels résultats ? Une bérézina en CDC jeune et un France jeune grandiose ! Nous allons détailler tout cela ensemble.

➤ *Les CDC jeunes.*

Désolé mais c'est mon coup de gueule ! Comme je vous l'ai dit en préambule, nous avons modifié le règlement et reculé la date butoir des rencontres entre clubs jusqu'au 31 août, les clubs d'une même poule avaient donc juste à se contacter pour mettre en place là ou les journées dont ils avaient besoin afin d'effectuer leur rencontre, puis retourner ensuite les feuilles de match au comité, pour que nous puissions établir le classement et qualifier les clubs pour la finale programmée initialement le 25 septembre mais nous avons dû avancer cette date au 11 septembre car le 25 avait lieu des sélections nationales jeunes.

Les clubs ont reçu le tirage le 5 mai, nous avons 13 clubs en benjamins/minimes (3 poules de 3 et 1 poule de 4), et 14 clubs en cadets/juniors (2 poules de 3 et 2 poules de 4). Ça vous donne le nombre de parties à effectuer, 2 voir 3 max. Malgré cela, nous avons eu 5 forfaits en benjamin/minime et 3 en cadet/junior. La compétition s'en est retrouvée faussée.

Les raisons de ces forfaits :

Celle que je comprends, certains enfants ont arrêté en cours d'année soit par choix soit par blessure soit des parents préférant le foot etc.

Celles que je n'accepte pas, les prétextes des écoles de pétanque qui m'ont répondu ne pas avoir le temps matériel de le faire car nous avons décidé de bouger la date de la finale. Ok, mais la date butoir n'avait pas changé ? Où alors, on m'a aussi dit, impossible pour moi, car on amène les enfants à Marseillan, puis en Israël, puis c'est Israël qui vient, puis on va au master, et moi en juillet/août je pars en vacances donc je ferme l'école de pétanque etc.

C'est dommage. C'est dommage surtout car en face attendaient des gamins impatients de jouer, des écoles qui avaient planifié les journées.

Néanmoins, nous avons eu de jolies finales à Saint-Lys et nous avons titrées 2 belles équipes, Saint-Alban en benjamin/minimes qui s'impose contre le TPO au tir de départage 13 à 12 et Saint-Alban en cadet/ junior qui s'impose contre Saint-Lys. Ces 2 équipes s'arrêteront au niveau régional l'une en ¼ de finale à Pamiers, l'autre en finale à Rodez.

C'est la 1^{ère} année depuis la création du Championnat des Clubs que la Haute-Garonne n'est pas représentée au CNC ...

➤ *Le championnat Départemental*

Cette année notre championnat s'est déroulé en 2 phases avec une inscription préalable, un 1^{er} tour à Colomiers, puis un second tour (avec les qualifiés du 1^{er} tour) à Pointis de Rivière.

Bilan de la participation au 1er tour du 28/03/2016: 23 triplettes minimes, 21 cadets et 17 juniors. Nous avons assisté à de belles parties pendant ces 2 jours de compétitions, même si une fois n'est pas coutume, notre déplacement dans le Comminges fut pluvieux (2 fois en 2 ans, désolé, Pointis !) ce qui nous obligeât à déplacer les dernières parties dans le boulodrome couvert de Saint- Gaudens.

➤ *Le critérium des jeunes au Récébedou*

C'est une compétition que certains d'entre vous ont connue par le passé. Pour la rendre attractive, cette compétition est qualificative au championnat de ligue à raison d'une équipe par catégorie. Nous avons eu une belle journée, très bien organisée par les bénévoles du Club du Récébedou.

➤ *La ligue jeune à Muret*

C'était pour nous un petit déplacement, comparé à l'an passé à Castres ! Castres, justement où 9 équipes s'étaient qualifiées pour les championnats de France. Cette année nous sommes parvenus à faire aussi bien, puisque 4 équipes en junior se sont qualifiées (mais aucun titre), 3 équipes en cadet avec un titre de champion de ligue pour Saint-Alban et un vice-champion pour le Raphaël Parc et 2 équipes en minime avec les malheureux finalistes de Saint-Alban et l'équipe du TPO demi-finaliste.

➤ *Le France de Varennes sur Allier*

Les provincialistes m'avaient prévenu : " Fred ce déplacement va être périlleux, les petits vont jouer dans la base aérienne de Varennes, dans des hangars en tôle en plein mois d'août", plus une restauration inadaptée et hors de prix pour des enfants (19 € des plats en sauces).

Peut-être notre bonne étoile ? Il a plu et donc nous étions contents d'être sous les hangars ! Les résultats, eux ? Majestueux :

- en junior, l'équipe de Colomiers s'incline à la dernière du soir
- en cadet, les jeunes de Saint-Alban s'inclinent en ½ finale, amers après avoir fait un jeu magnifique...
- en minime, nous revenons en **bleu blanc rouge** avec ce formidable titre remporté par les petits du TPO.

➤ *Le trophée départemental doublette*

Il avait lieu cette année au TPO le 19 novembre, la participation était de 3 doublettes en benjamins - 22 doublettes minimes - 12 doublettes cadets et 11 doublettes juniors.

Ce ne fut pas une réussite pour la catégorie benjamin. Peut-être serait-il souhaitable de créer une petite finale de ligue pour la rendre plus attractive ? Mais ça, c'est à la ligue d'en décider...

Voilà, je crois avoir fait le tour de la saison 2016, maintenant place à 2017 avec toujours autant d'envie et je l'espère, autant de résultats.

❖ **Commission Sportive, Francis RICARD**

Cette année, je ne m'étendrai pas sur les travaux réalisés par les différentes commissions qui composent la commission sportive, vous avez pu les mesurer à l'écoute des comptes rendus de mes collègues. Je concentre donc mon rapport sur les actions développées par la commission compétitions.

Elle s'est réunie trois fois cette année pour réaliser la mise en place et le suivi de toutes les compétitions organisées par le Comité Départemental. Je voudrais remercier l'ensemble des membres pour leur implication et la qualité du travail accompli avec une mention spéciale pour Chantal Cassaigneau qui a participé tout au long de la saison au comité de pilotage de nos différentes compétitions.

➤ *Championnats de secteur et qualificatifs aux championnats Haute Garonne*

En 2016, nous avons mis en place un 2° tour qualificatif aux championnats Haute-Garonne en tête à tête masculin et féminin. La participation fut de 16 998 joueurs sur l'ensemble des épreuves qualificatives (championnats secteur et 2° tours qualificatifs), soit 2711 participants de plus qu'en 2015. Sachant que nous avons enregistré 1178 inscriptions au 2° tour en tête à tête, cette participation a réellement augmenté de 1533 joueurs à nombre constant de compétitions.

Les meilleures participations sont :

- 3147 joueurs en triplettes masculins (sur les deux tours)
- 3144 joueurs en doublettes masculins (sur les deux tours)
- 2782 joueuses et joueurs en doublettes mixtes (sur les deux tours)

Nous observons aussi que :

- La participation en triplettes vétérans augmente lentement et insuffisamment au regard de notre effectif vétérans qui ne cesse de croître (1062 joueurs en 2015 pour 1104 en 2016 aux championnats de secteur).

- La participation en triplettes « promotion » s'est emballée à notre plus grande satisfaction (51% de plus, soit 645 joueurs supplémentaires). Notre action, après l'annonce de la classification fin 2015, a été bénéfique et je ne peux que m'en réjouir, puisque, nous, haut-garonnais, nous n'avons que de « vrais » promotion, contrairement à d'autres comités !

Nous pouvons également évaluer notre potentiel de compétiteurs sur une même journée puisque nous avons enregistré :

- 2328 participants aux différents championnats de secteur en triplettes (masculins et féminines)
- 2298 participants aux différents championnats de secteur en doublettes (masculins et féminines)

Je retiendrai donc 2300 compétiteurs, nombre que nous retrouverons à plusieurs reprises dans ce compte-rendu.

Comme annoncé au dernier congrès, nous avons étendu l'expérimentation, réalisée en 2015, sur les inscriptions à l'avance à tous nos championnats de secteur et concours qualificatifs. Nous sommes parfaitement conscients que ce nouveau mode de fonctionnement demande à tous les dirigeants que vous êtes, un effort et un travail supplémentaire mais il apporte plusieurs avantages non négligeables :

- Les clubs organisateurs peuvent anticiper et mieux préparer leurs structures d'accueil
- Les compétitions démarrent à l'heure
- nos joueurs se sont familiarisés et sont ainsi préparés à en faire autant pour d'autres compétitions.

➤ *Championnats de la Haute Garonne*

Nos différents championnats de la Haute Garonne ont été d'une grande qualité tant au niveau sportif qu'au niveau de l'organisation, nous devons remercier les organisateurs pour la qualité de leur travail.

En raison de la participation croissante aux championnats de secteur en triplettes promotion, nous allons, pour 2017, baser ce championnat à 96 équipes (au lieu de 64), en espérant que cette mesure pourra être pérennisée.

➤ *Qualificatifs aux championnats de Ligue*

Pour 2017, nous reconduirons ces épreuves dans leur intégralité à la pétanque, mais nous les supprimerons au jeu provençal en raison du manque d'engouement des participants. Les championnats Haute Garonne serviront également de qualificatifs aux championnats de Ligue en doublettes et triplettes au jeu provençal.

Grâce au travail réalisé dans les clubs et au suivi rigoureux du comité de pilotage de ces championnats, nous avons enregistré, cette année, moins de forfaits que l'année précédente. Parmi les forfaits déclarés, seuls 3 n'ont pas été justifiés. Comme annoncé l'an dernier et comme le prévoit nos textes, ces 3 joueurs ont été convoqués devant la commission de discipline.

Nous souhaitons que les joueurs prennent conscience des enjeux de leur qualification et que nous n'enregistrons à l'avenir que des forfaits accidentels et justifiés.

➤ *Championnats de clubs*

CDC ou championnat départemental des clubs :

La mise en place de deux matchs sur une même journée n'a posé aucun problème et ce championnat s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

Je vous présenterai, toute à l'heure un projet de réforme pour 2018 avec des incidences dès 2017.

CZC ou championnat de zones des clubs :

En raison de conditions climatologiques défavorables sur l'ensemble du département, nous avons pris la décision d'annuler la 1^o journée au mois de février. Ce championnat s'est donc déroulé sur 4 tours au lieu des 5 initialement prévus. Nous avons sur l'ensemble des 4 tours enregistré 9340 joueurs contre 11100 en 2015. Sachant qu'une journée attire en moyenne 2350 participants, nous pouvons donc considérer que cette compétition attire toujours autant d'engouement. Malheureusement, nous sommes obligés de constater que cette compétition devient ridicule en 3^o division dans les zones de Toulouse et du Comminges. Comme promis au dernier congrès, nous avons passé de 2 à 3 matchs joués le nombre de rencontres en division supérieure (CNC, CRC et CDC) pour être « brûlés » dans les divisions inférieures. Cette mesure semble avoir donné satisfaction à grand nombre de clubs.

Sachant que 2 de ces journées étaient couplées avec des matches de CDC et de CRC auxquels participaient 500 joueurs environ, nous devons constater que c'est bien ce type de compétitions qui attire le plus de licenciés. En effet, chacun d'eux trouve sa place, joue contre des personnes de même niveau et conforte l'amour du maillot.

CDCV ou championnat de clubs vétérans :

Notre CDC a gardé la même structure et la même participation. Notre CZC, joué sur 5 tours, a vu une participation équivalente à celle des années précédentes de 1650 joueurs environ sur l'ensemble des tours avec une moyenne de 350 joueurs par tour. Comme je l'ai dit toute à l'heure au sujet du championnat départemental triplètes, je considère cette participation insuffisante et notre prochaine commission « vétérans » devra plancher et faire preuve d'imagination pour que nous attirions sur ces compétitions un nombre de joueurs à la hauteur de notre effectif dans cette catégorie.

La Fédération a mis en place une phase nationale vétérans, les clubs champions régionaux y participeront.

CDCJP ou championnat des clubs au Jeu Provençal :

La structure mise en place avec 3 divisions en CDC a bien tourné mais n'a pas été totalement satisfaisante. Nous devons pérenniser cette compétition en fidélisant les clubs participants. Pour cela, en 2017, nous garderons la structure mais la compétition se déroulera en match aller-retour à des dates à convenir entre les clubs adverses, ce qui donnera lieu à 6 rencontres avant la phase finale.

➤ *Calendrier 2017*

Les différentes règles mises en place au fil des ans par le Comité Départemental sont maintenant bien intégrées par les clubs. La dernière en date, demandant à un club d'avoir participé à au moins 5 compétitions sous couverture du comité départemental (championnats de secteur, concours qualificatifs aux championnats départementaux, championnats de clubs, Coupe de France) a été appliquée après avoir été ramenée à 4 participations en raison de l'annulation de la première journée de CZC. Je remercie les présidents de clubs pour leur compréhension, leur bon sens qui va dans l'intérêt de tous et les responsables de secteur qui ont su faire preuve de pédagogie et de fermeté parfois, pour le respect de ces directives.

Le nombre de demandes de concours départementaux a légèrement diminué mais reste cependant fort conséquent.

Par contre, les concours à épreuves qualificatives type « masters » s'envolent. Quand on se souvient qu'il n'y a seulement que 10 ans, nous en comptons 3 et en début de saison, aujourd'hui, nous en enregistrons 12 pour 2017 et répartis sur l'ensemble de la saison. Nous devons nous interroger. En effet :

- ces compétitions retiennent chacune 5 dates dans notre calendrier et viennent donc se positionner sur des journées où certains clubs organisaient depuis des lustres des concours dûment implantés dans le calendrier.

- Ces compétitions sont souvent organisées par des clubs possédant des boulodromes que tout un chacun ne possède pas.

- Ces compétitions sont fort lucratives pour les organisateurs puisqu'avec la dotation d'un seul concours, ils remplissent leurs installations et leur caisse 5 fois.

- Ces compétitions ne sont pas encadrées pour les phases finales en nombre de participants. En général, il est prévu 32 équipes mais on voit bien que ce n'est pas une règle puisqu'un club organise une finale en 2017 à 48 équipes. Pourquoi pas 128 ou plus bientôt ?

- Ces compétitions constituent un leurre pour les participants car seules les équipes qualifiées se répartiront la dotation.

Certains d'entre vous me pointeront encore du doigt en me considérant comme le perpétuel censeur qui ne pense qu'à poser des interdictions. Mais, malheureusement pour eux et heureusement pour tous les autres, c'est ma fonction de responsable de la commission sportive du CD31 qui me demande de veiller à ces abus afin de protéger, comme je l'ai fait

depuis 8 ans, l'ensemble de tous les clubs du département et de ne pas créer d'injustices ne favorisant que les plus nantis.

Notre prochain comité devra donc réfléchir afin d'encadrer et de limiter ce type de compétitions.

➤ *Attribution des championnats de la Haute Garonne et des qualificatifs à la Ligue*

A notre grande satisfaction, nous avons recensé, cette année encore beaucoup plus de candidats que d'organisations. Nos critères d'attribution bien rôdés et intégrés par tous, nous ont permis, en toute transparence, de « faire tourner » et de confier ces organisations à des clubs qui auront encore à cœur de nous montrer leur savoir faire pour que ces manifestations sportives restent la vitrine de nos compétitions.

➤ *Catégorisation des joueurs*

J'ai pris deux Valium ce matin afin d'aborder le plus sereinement possible ce sujet. L'an dernier, je dénonçais les décisions prises par les personnes en charge de ce dossier à la Fédération et, après nos différentes requêtes, nous avons 82 joueurs classés « Elite » et 493 joueurs classés « Honneur » en 2016.

Pour l'année 2017, ces mêmes personnes ont retenu :

- Pour la catégorie « Elite », en plus de tous les joueurs titrés (en championnats départementaux ou en Ligue) avoir marqué 50 points.
- Pour la catégorie « Honneur », (en plus des joueurs ayant participé à un championnat de France) avoir marqué 12 points alors qu'en 2016, il fallait en avoir marqué 29.

Nous aurons ainsi dans notre département 102 licenciés « Elite » et 631 licenciés « Honneur », soit 158 licenciés classés supplémentaires.

Quand on sait que 2043 licenciés ont marqué au moins 1 point dans notre département, nous atteignons 36% de joueurs classés, la barre des 30% qui avait au moins le mérite d'exister est largement dépassée.

Ne souhaitant pas me résigner devant des faits accomplis, je me permets de demander à nos futurs dirigeants fédéraux (ici présents) de réfléchir sur les points suivants :

- Pourquoi avons-nous besoin d'une catégorisation à la pétanque ? Je maintiens qu'elle est indispensable pour protéger les joueurs de niveau moyen (notre immense majorité) en leur offrant la possibilité de participer au championnat de France promotion.
- Quel intérêt a un licencié à être classé ? A mes yeux, aucun puisqu'aucune compétition ne lui est réservée.
- Quel type de joueurs souhaitons-nous voir participer au championnat de France promotion ? Je pense qu'il doit accueillir tous ces joueurs fidèles, sachant que les boules sont rondes mais qui n'ont pas les capacités pour figurer ou participer à tous les autres championnats de France.
- Est-ce qu'un licencié ayant marqué 50 points dans un département comme le notre avec ses 700 concours mérite le qualificatif d'Elite ?
- Pourquoi ce seuil de 12 points ? N'ayant pas de boule de cristal, je n'ai aucune réponse. Mais je puis dire que tout licencié assidu qui marque entre 12 et 20 points sur une saison en Haute-Garonne est un « faux » honneur et un « vrai » promotion.

Bien sur, j'ai souvent entendu dire, même en congrès national, que la catégorisation n'intéressait personne mais, de grâce, arrêtons cette mascarade et revenons aux objectifs fondamentaux en discutant et en observant ces milliers de joueurs modestes et mordus de pétanque qui sont le noyau dur et fidèle de notre sport.

➤ *Coupe de France*

Les nouveautés mises en place en 2016 (dates fixes et têtes de série) semblent avoir recueilli une majorité de satisfaits. Preuve en est, nous avons battu notre record avec 135 clubs inscrits. Nous avons pu obtenir ainsi, de la part du comité de pilotage fédéral, deux places supplémentaires de qualifiés après la phase départementale, ce qui fait que nous avons 10 clubs qualifiés au lieu de 8.

Nous ferons donc disputer les 3 premiers tours à des dates fixes :

- 1° tour : 17 – 18 et 19 Février
- 2° tour : 17 – 18 et 19 Mars
- 3° tour : 21 – 22 et 23 Avril

Nous aurons comme têtes de série :

- Les 10 clubs ayant passé les 4 tours de Coupe de France dans le CD 31 en 2016
- Les 2 clubs participants au CNC en 2017
- Les 10 clubs participants au CRC en 2017

Soit 17 clubs (en raison de doublons) : Aspet, BJ Colomiers, Lasbordes, Launaguet, Saint-Alban, Saint-Orens, Castelnest Buffebiau, Rieux Volvestre, Le Fousseret, Cazères, Raphaël Parc, Labarthe Rivière, Saint-Lys, Muret Saint-Jean, Fenouillet, TPO et Daux, qui rentreront tous en compétition au 3° tour départemental de la Coupe de France.

➤ *Réforme des championnats de clubs pour 2018*

Tous les championnats de clubs sont liés en partant du CNC vers les CDC via les CRC.

Objectifs :

1) Rendre les CRC et CDC Féminins moins « couperet »

a. A ce jour, les différentes structures des championnats de clubs féminins entraînent en fin de saison trop de descentes et ne permettent pas aux clubs de développer une politique sportive à moyen ou long terme. Tout part du CNC où 48 équipes participent et 24 descendent systématiquement en CRC (soit 50%). Les différentes Ligues doivent accueillir ces descendants en nombre plus ou moins grand, par exemple, quand la Ligue Midi-Pyrénées doit accueillir 2 descendants, 9 clubs (sur 16 inscrits) descendent en CDC (soit plus de 50%) car il faut accueillir, bien sûr, les clubs champions de nos huit départements. En CDC, si nous devons accueillir 2 descendants de CRC, alors 7 clubs (sur 12 inscrits) descendront en CZC (soit plus de 50%).

b. Comme nous ne pouvons pas limiter le nombre de descendants de CNC (gestion FFPJP), nous devons limiter les pourcentages de descendants en CRC et en CDC.

2) Atteindre un objectif similaire en CDC1, 2 et 3

a. A un degré moindre, nos CDC seniors sont impactés par les descentes de CRC2 et notre structure (6 montants de CZC en CDC3) répercute un nombre trop important de descentes en CDC2 (division tampon entre le CDC1 et CDC3).

b. Nous étions contraints d'avoir des poules de 6 par division pour n'occuper que 5 journées dans un calendrier déjà chargé.

c. Comme les clubs vont recevoir une indemnité dès 2017 et comme la formule de 2 matches par jour n'a posé aucun problème en 2016, nous pouvons augmenter le nombre de clubs par division.

Principes généraux :

Nous ne pouvons pas diminuer le nombre de descendants mais nous pouvons augmenter le nombre de clubs qui se maintiendront.

- 1) Proposer à la Ligue de passer de 16 clubs à 20 clubs en CRC féminin.
- 2) Passer le nombre de clubs de 12 à 16 dans chaque division de CDC (CDC3 compris) répartis en 2 poules de 8.
- 3) Le CDC se déroulera sur 4 journées (3 à 2 matches et une à 1 match) **soit seulement une journée de plus.**
- 4) En passant de 5 matches à 7 matches, nos championnats gagneront en compétitivité.
- 5) Supprimer les finales de CDC2 et CDC3 qui n'attribuent qu'un titre honorifique.
- 6) Faire des matches de barrage entre 2 clubs classés à la même place en cas de nombre impair de montées ou de descentes

Conséquences sur les CZC :

- 1) Le nombre de clubs participant au CDC augmentant (de 54 à 64), le nombre de clubs pouvant se permettre de figurer sur plusieurs tableaux (CNC, CRC, CDC et

- CZC) diminuant au regard des résultats en 2015 et 2016, nous pouvons augmenter le nombre de clubs participant en CZC1 et CZC2
- 2) La 3^o division de CZC fonctionne très bien dans une seule zone (4 Vallées), bien dans 2 zones (Pibrac-Grenade et Muret-Carbone), assez mal dans une zone (GLS) et dans un état catastrophique dans 2 zones (Toulouse et Comminges). En conséquence, nous supprimerons cette 3^o division de zones sur l'ensemble du département en 2018.
 - 3) Nous aurons ainsi :
 - clubs par zone en CZC1
 - tous les autres en CZC2
 - 4) Supprimer les finales de CZC qui n'attribuent que des titres honorifiques et perturbent les situations de montées dans l'esprit de certains.

Cette réforme doit permettre à tous nos clubs de développer une politique sportive durable et doit donner plus de compétitivité à nos CDC et CZC.

L'année 2017 sera une année charnière afin d'atteindre la structure définitive pour 2018. Vous trouverez les différents tableaux de montées et descentes tant pour la fin 2017 que pour la fin 2018 sur notre site bien avant que ne débutent nos championnats.

Voilà le bilan d'une année bien remplie pour tous. L'année 2017 sera riche en compétitions et servira de tremplin pour cette réforme qui sera totalement effective en 2018.

❖ Réponses aux questions écrites par Francis RICARD

Questions du Club de Miramont de Comminges

« Sur une compétition comme la Coupe de France, les terrains devraient être obligatoirement tracés. On n'organise pas cette compétition comme un concours de fêtes''!

Dans le règlement de la Coupe de France, il n'y a aucune obligation de prévue. Mais, étant donné l'envergure de la compétition, il est fortement conseillé de tracer 6 terrains aux dimensions réglementaires (4 m sur 15m si possible).

« Ne pourrait-on pas faire deux tours de qualificatifs au championnat Haute-Garonne triplètes promotion vu l'augmentation du nombre de participants ? Ne pourrait-on pas augmenter le nombre de qualifiés à ce même championnat Haute-Garonne ? On a su le faire pour les qualificatifs aux championnats en tête à tête avec moins de joueurs. »

Comme vous avez pu le constater depuis 8 ans, nos championnats et leur mode de qualification évoluent en fonction du nombre de participants. En triplètes promotion, notre participation était de 634 équipes en 2016. C'est pour cette raison que nous avons repassé le nombre d'équipes à 96 pour le championnat de la Haute Garonne 2017. Quant à organiser un deuxième qualificatif, nous l'étudierons en fonction de l'évolution du nombre de participants.

Question du Club de Daux

« Tous les présidents de clubs du secteur de Grenade sont contre les inscriptions à l'avance, sommes-nous le seul secteur gaulois ? Peut-on aborder ce sujet au Congrès ? »

Je reconnais que ce mode de fonctionnement donne une charge de travail supplémentaire pour les clubs. Chacun est libre de mener cette tâche selon ses goûts et ses moyens et je ne m'immiscerai pas dans la gestion interne des clubs. Mais, comme je l'ai énoncé tout à l'heure, les avantages en termes d'organisation sont énormes. Les 7 autres secteurs sont favorables à maintenir ce mode de fonctionnement qui doit aider nos joueurs à se l'approprier pour les échéances futures (internationaux, nationaux, ..)

❖ Remises des récompenses

- Aux clubs, pour leur participation dans les différents championnats et phases qualificatives : 1er, le Club de HIS (Secteur du Comminges) - second, le Club de VACQUIERS (Secteur des 4 Vallées) et 3ème le Club de LBARTHE RIVIERE 5secteur du Comminges)
- Aux écoles de pétanque méritantes (sur proposition du Responsable de secteur) :
 - PINS VILLATE
 - MIREMONT
 - MIRAMONT de COMMINGES
 - SAINT-ALBAN
- Le président honore trois membres du Comité ayant contribué à la vie du comité durant de nombreuses années, Josette VALENTI (médaille d'or F.F.P.J.P), Joseph LAPALU et Guy VONE et remet la médaille d'or de la F.F.P.J.P à Marie-Madeleine CLAMENS et Didier BASSO.
- Une ovation est faite à la Triplette Minime Haute-Garonne, Championne de France 2016, Dawson MENCARELLI, Diégo IVANOVITCH, Jessy BELAVAL et leur coach, Geneviève RATHBERGER



❖ Conclusions des élus

Tour à tour, le Maire de Launaguet, la Conseillère Départementale, le Président de la F.F.P.J.P, le Président d'honneur du CD 31, les présidents de Comités présents ont pris la parole pour féliciter et encourager le travail accompli en Haute-Garonne, surtout en direction des jeunes, tant par le Comité Départemental que par ses Clubs affiliés.

Tous les intervenants soulignent durant leur allocution respective la qualité de la présentation des différents comptes-rendus et la qualité des débats lors de ce congrès et remercient tous les participants pour le travail accompli tout au long de la saison tant par les dirigeants que les bénévoles au service de leur discipline sportive.

Le Président du CD 31,
Michel Le Bot.

La Secrétaire Générale,
Marie-Madeleine CLAMENS.